

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

Pôle de la Protection des Populations Mission Environnement Biologique

30 Rue de l'Hôtel de Ville CS 58434 79024 NIORT Cedex

Tel: 05.49.17.27.00 Fax:: 05.49.17.27.96

Courriel: ddcspp-envi@deux-sevres.gouv,fr

Ouverture des bureaux:

du lundi su vendredî : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

Objet: Ré-examen EARL LA CHEVAUCHERIE

Affaire suivie par :Valérie HERAUD

N/Ref: VH-2018-02129 PJ: 1 dossier de ré-examen

L'Inspecteur de l'Environnement,

Madame le Préfet des Deux-Sèvres Service de la Coordination et du Soutien Interministériels Pôle Environnement BP 70000 79099 NIORT Cedex 9

Niort, le 6 août 2018

RAPPORT DÉCLARANT UN DOSSIER DE RÉ-EXAMEN IED CONFORME

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de ré-examen de l'élevage IED suivant,

EARL LA CHEVAUCHERIE

Numéro S3IC: 0579-00204

SIRET: 382 293 561 00 017

Adresse de l'exploitation :

La Chevaucherie

79 220 LA CHAPELLE BATON

Adresse administrative:

La Chevaucherie

79 220 LA CHAPELLE BATON

bénéficiant de l'arrêté préfectoral d'autorisation n° A 5152 du 13 octobre 2011 pour un effectif de 120 000 volailles

et à son instruction technique :

Dossier transmis le 16 février 2018 par l'exploitant

Demande de compléments :14 mars 2018

Réponse exploitant : 14 mars 2018

Finalisée le 15 mars 2018 date de passage à l'état « Transmis Préfecture »,

nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis:

Jean-Louis HERAUD

Pour le Directeur Départemental et par délégation, Le Chef de la Mission Environnement Biologique L'Inspecteur de l'Environnement

Valérie HERAUD